

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CSEC

DU 03/06/2022

Nom et qualité des personnes ayant assisté à la réunion :

Président : Patrick CHATELUX

Assistante de Direction : Tiffany ROBERT

Membres du CSEC : Nadia SCHMITT, Mohamed HAMNOUCHI, Frédéric GRANDVUILLEMIN.

Absents excusés : Serge SOLLER, Mustapha EL MARROUN, Christine VOGEL.

Heure de début de réunion : 11h00

I. Approbation du procès-verbal de la précédente réunion en date du 11/04/2022

Le Secrétaire du Comité fait lecture du compte rendu de la réunion précédente. **Ce PV est approuvé sans modification.**

II. Mise à jour du Règlement Intérieur

Le Président présente les modifications envisagées du règlement intérieur dont chaque membre du CSEC détient une copie

Parmi les principales modifications :

Pour faciliter la lisibilité du Règlement Intérieur, ses dispositions existantes ont été regroupées par articles.

Également, les éléments suivants ont été ajoutés et/ou modifiés

I - Hygiène, sécurité et Prévention des risques professionnels •

4. Véhicules (*modification*)

- 5. Alcool (*modification*)
 - 6. Drogue (*ajout*)
 - 7. Interdiction de fumer (*modification*)
- #### **II - Discipline Générale**
- 2. Usage des locaux de travail (*modification*)

- 4. Comportement – Attitude (*ajout concernant l'usage du téléphone portable personnel*) **III - Harcèlement sexuel**
- Modification légale de la définition du harcèlement sexuel (*modification*)

Questions du CSEC / Réponses du Président : NEANT

Le Président interroge le CSEC pour savoir s'il émet un avis favorable ou défavorable sur les mesures figurant sur le projet de règlement intérieur qui lui a été soumis.

Avis du CSEC :

Favorable : 01 voix

Défavorable : 00 voix

Abstention : 01 voix

Le Président précise au CSEC les modalités d'entrée en vigueur du Règlement Intérieur :

- Communication du règlement intérieur à l'inspecteur du travail dont relève la société, accompagné de l'avis des CSE et du CSEC
- Dépôt au greffe du Conseil de prud'hommes dans le ressort duquel se situe la société
- Affichage au sein de l'établissement et sur l'ensemble des sites

III. Information du Comité sur l'index égalité femmes/hommes de la société (les indicateurs, notes et informations utiles ont été intégrées dans la BDESE)

Le Président a rappelé que les indicateurs, note et toutes informations utiles sur l'index égalité femmes/hommes ont été intégrées dans la BDESE et que les membres du comité en ont été informés par courrier.

La note obtenue par la société est de : 89.

Le rapport index égalité femmes/hommes a été présenté, commenté par le Président.

Questions du CSEC / Réponses du Président :

NEANT

IV. Information et consultation du comité sur la politique sociale de l'entreprise *PARTIE 1* » Santé sécurité conditions de travail :

a. Bilan annuel sur l'hygiène et la sécurité

b. Programme annuel de prévention des risques et d'amélioration des conditions de travail : consultation du comité

Il a au préalable été précisé par le Président du CSEC :

Le CSE central est, comme le CSE d'établissement, compétent en matière de santé et sécurité : donc il existe un double niveau de compétence en matière de santé et sécurité : établissement et société. Une Commission santé, sécurité, conditions de travail (CSSCT) a été créée au sein du CSEC (effectif de la société dépasse 300 salariés).

La consultation sur la politique sociale de l'entreprise intègre la consultation sur le programme et le bilan santé sécurité, conditions de travail.

Compte tenu de la structure de la société (multi-établissements) et de son effectif (supérieur à 300 salariés ETP), la consultation annuelle sur la politique sociale de l'entreprise qui intègre la consultation sur la santé, sécurité et les conditions de travail sera organisée de la manière suivante :

- **Partie I** : Santé sécurité conditions de travail : 1 réunion CSEE + 1 réunion de la CSSCT du CSEC + 1 réunion CSEC
- **Partie II** : emploi, conditions de travail, durée du travail, congés et aménagement du temps de travail : 1 réunion CSEE + 1 réunion CSEC - **septembre/octobre**
- **Partie III** : formation, apprentissage : 1 réunion CSEE + 1 réunion CSEC - **novembre/décembre**

a/ Bilan annuel sur l'hygiène et la sécurité

Le bilan annexé au PV est présenté par le Président du CSEC

Informations, commentaires des membres de la CSSCT ayant participé à la réunion préparatoire :
NEANT

Questions du CSEC / Réponses du Président :
NEANT

b/ Programme annuel de prévention des risques et d'amélioration des conditions de travail

Le Projet de programme annuel annexé au PV est présenté par le Président du CSEC

Informations, commentaires des membres de la CSSCT ayant participé à la réunion préparatoire :
NEANT

Questions du CSEC / Réponses du Président : NEANT

Le Président interroge le CSEC pour savoir s'il émet un avis favorable ou défavorable sur le Bilan - Programme annuel présenté

Avis du CSEC :

Favorable : 01 voix

Défavorable : 00 voix

Abstention : 01 voix

Fin de la réunion : 11h25

Secrétaire du CSEC

Signature

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.